

## Assemblée annuelle du conseil d'administration

ONTARIO INVESTMENT AND TRADE CENTRE (OITC)  
250 YONGE STREET, TORONTO, ONTARIO  
Téléconférence (Publique) : 1-844-369-2390; Conférence ID: 12224850

Note : Les représentants du public auront l'occasion de commenter les points à l'ordre du jour au début de la séance avant que le conseil en discute. Le président peut limiter le temps accordé aux commentaires du public sur un point particulier ou à chaque intervenant. Ces derniers devront d'abord décliner leur nom et leur titre afin de veiller à la transparence des délibérations et à l'exactitude du procès-verbal de la réunion.

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016 - 13 H, HEURE DE L'EST / 10 H, HEURE DU PACIFIQUE

---

### Ouverture de la séance du conseil d'administration et établissement du quorum

Accueil et ouverture de la séance  
Appel et établissement d'un quorum d'administrateurs  
Lecture de l'ordre du jour et approbation des modifications

Note : Les points à l'ordre du jour pourraient être abordés dans un autre ordre lors de la séance.

#### I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration

*Pièce jointe 1a : Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 mai (anglais)*

*Pièce jointe 1b : Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 mai (français)*

#### II. Élection des membres de la direction et des membres des comités permanents pour 2017

##### a. Membres de la direction

Nomination des membres de la direction, suivie de l'adoption de la résolution suivante :  
*IL EST RÉSOLU que les personnes nommées ci-après sont élues au poste inscrit avant leur nom pour remplir leur mandat respectif jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des administrateurs et jusqu'à l'élection en bonne et due forme de leur successeur :*

**Président :**

**Vice-président :**

**Trésorier :**

**Secrétaire :**

##### b. Membres des comités permanents

###### i. Comité de direction

Discussion au sujet de l'objectif du comité de direction et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

*IL EST RÉSOLU que les administrateurs suivants siègent au comité de direction :*

*[Noms : Conformément aux règlements administratifs, le comité de direction doit comprendre les quatre membres de la direction et des administrateurs de classe A supplémentaires, au besoin, pour faire en sorte qu'il comprenne au moins un administrateur de classe A de chaque gouvernement participant]*

**ii. Comité de vérification**

Discussion au sujet de l'objectif du comité de vérification et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :  
*IL EST RÉSOLU que le comité de vérification soit composé des administrateurs suivants : [Noms : De deux à six administrateurs en vertu des règlements administratifs]*

**iii. Comité des finances**

Discussion au sujet de l'objectif du comité des finances et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :  
*IL EST RÉSOLU que le comité des finances soit présidé par le trésorier et soit composé des administrateurs suivants : [Noms : Au moins deux administrateurs en vertu des règlements administratifs]*

**III. Politiques générales**

- a. Révision du document Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de Western Climate Initiative, inc. et de son exigence d'examen annuel par l'ensemble des administrateurs.

*Pièce jointe 2a : Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc. (anglais)*

*Pièce jointe 2b : Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc. (français)*

- b. Révision de l'amendement proposé à la Politique en matière de gestion de fonds  
*Pièce jointe 2c : Amendement à la Politique en matière de gestion de fonds (anglais)*  
*Pièce jointe 2d : Amendement à la Politique en matière de gestion de fonds (français)*

**IV. Rapport du comité des finances**

Évaluation par le trésorier du respect de la Politique en matière de gestion de fonds. Présentation faite par le trésorier de l'évaluation annuelle du respect de la Politique en matière de gestion de fonds.

*Pièce jointe 3a : Rapport du trésorier sur l'évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds (anglais)*

*Pièce jointe 3b : Rapport du trésorier sur l'évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds (français)*

- b. Présentation par le comité des finances du budget de 2017 et des dépenses prévues de 2018 aux fins d'approbation par le conseil, suivie par l'adoption de la résolution suivante :  
*IL EST RÉSOLU que le budget pour l'exercice de la société, débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017, tel qu'il est présenté et joint au procès-verbal de la séance, est par la présente ratifié, approuvé et adopté.*

*Pièce jointe 4a : Budget pour 2017 et dépenses prévues pour 2018 (anglais)*

*Pièce jointe 4b : Budget pour 2017 et dépenses prévues pour 2018 (français)*

*Pièce jointe 4c : Rapport sur la situation financière (anglais)*

*Pièce jointe 4d : Rapport sur la situation financière (français)*

**V. Rapport du directeur général**

Mise au point sur certaines questions opérationnelles.

**Séance à huis clos pour discuter d'enjeux d'approvisionnement et de planification stratégique.**